Décision 19-DCC-120 du 25 juin 2019

relative à prise de contrôle exclusif des sociétés Jeunesse TV et Lagardére Thématique par le groupe M6

Posted on: 31 juillet 2019 | Secteurs :

PRESSE / MÉDIAS

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération	Prise de contrôle
Partie notifiante	M6
Dispositif(s)	Autorisation
Décision de phase	Phase 1
Décision simplifiée	Oui
Entreprise(s) ou organisme(s) concerné(s)	Sociétés Jeunesse TV et Lagardère Thématiques

Lire

Le texte intégral de la décision
38.57 Ko